

Image not found or type unknown



demande de nationalité française

Par **samia12**, le **30/09/2012** à **17:14**

j'ai été marié avec un citoyen français le 22 novembre 2008 et actuellement en est en instance de divorce j'ai la carte de séjours de 10ans et je veux savoir si j'ai le droit de demander la nationalité française et comment faire les démarches merci de me répondre

mes sincères salutations distinguées